Avis 14-A-04 du 24 février 2014

relatif à des accords interprofessionnels dans le secteur des semences

Posted on: 11 janvier 2016 | Secteur :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine	Ministre de l'économie et des finances
Dispositif(s)	se référer à l'avis
Entreprise(s) concernée(s)	Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS), syndicat des établissements multiplicateurs de semences de lin (SEMLIN), syndicat national des agriculteurs multiplicateurs de semences de lin (SNAMLIN), Union française des semenciers (UFS), Fédération nationale des agriculteurs-multiplicateurs de semences (FNAMS)

Lire

le texte intégral de l'avis

255.3 Ko